

POLICANT.info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



TRAITÉ DE LAUSANNE
6'000 PERSONNES ONT DÉFILÉ
DANS LA VILLE EN TOUTE SÉCURITÉ

BCV Start Immo

Bien accompagnés pour votre premier financement hypothécaire



Offre
spéciale
-0,35%
sur votre taux
hypothécaire*

* Offre réservée jusqu'au 31.10.2023 pour

- 1^{re} acquisition d'un logement destiné à un usage propre
- 1^{er} transfert d'un prêt hypothécaire à la BCV

Valable pour la conclusion d'un prêt hypothécaire à taux d'intérêt fixe de minimum 5 ans.



Ça crée des liens

www.bcv.ch/startimmo

EDITO DE LA COMMANDANTE SYLVIE BULA

Garantir la paix publique dans un monde complexe.

Dans la vaste mosaïque des responsabilités qui façonnent notre mission, la variété des actions, des opérations et des métiers se distingue par une constante : l'engagement absolu envers la sécurité publique. Qu'il s'agisse de moments touchant un large public ou d'opérations discrètes en arrière-plan, chaque pièce de ce puzzle joue un rôle déterminant.

La célébration du centenaire du Traité de Lausanne en est une illustration éloquent. Une manifestation d'envergure réunissant plusieurs milliers de personnes dans un contexte géopolitique sensible et qui, grâce à une planification rigoureuse et une coopération à tous les niveaux, s'est déroulée dans le calme. A côté de ces événements majeurs, d'autres opérations, moins visibles mais tout aussi importantes, continuent de se dérouler. L'enquête concernant l'escroquerie à l'assurance chômage impliquant 370 personnes, illustrée dans ce numéro, a ainsi permis de démêler les composantes d'un schéma délictueux complexe, en effectuant un travail rigoureux de fond et au long cours.

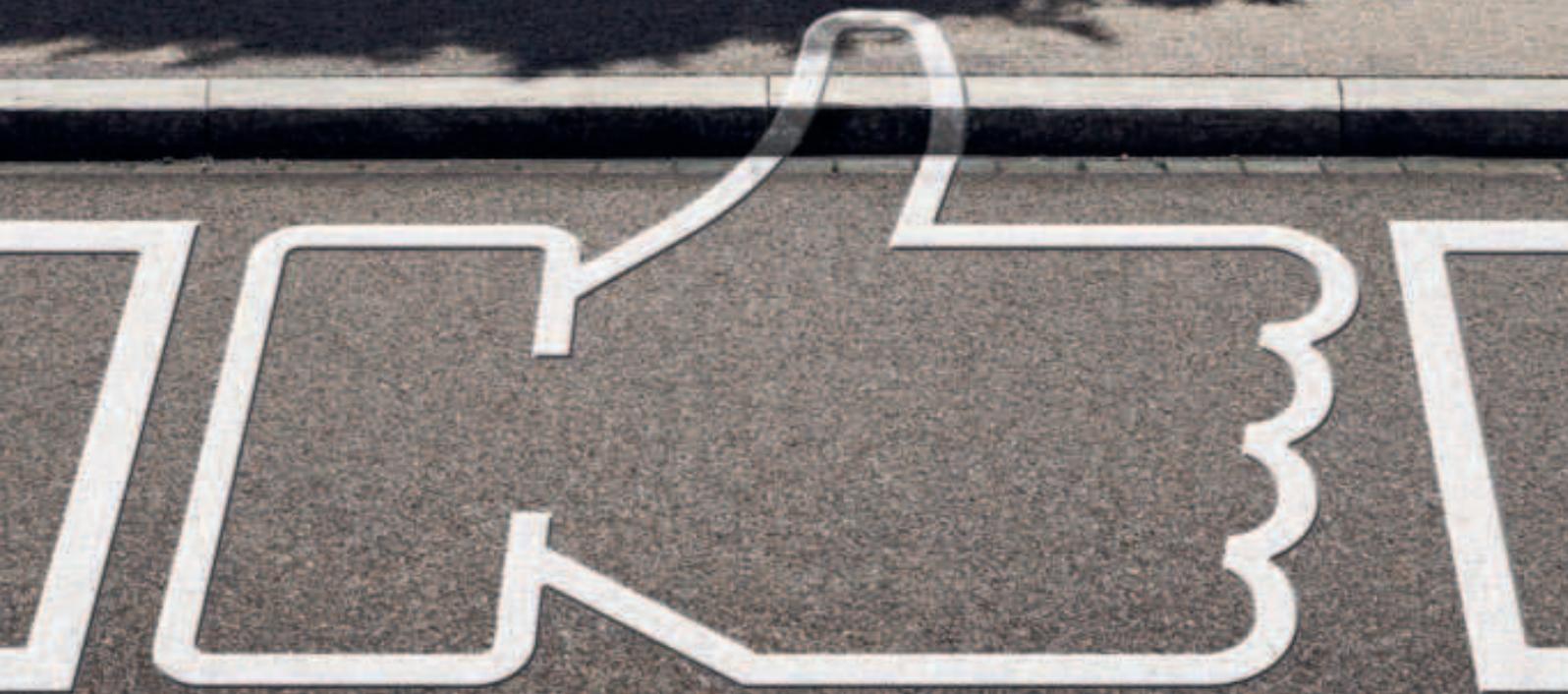
En parallèle, les résultats des équipes vaudoises dans le sport de haut niveau, avec la présence de plusieurs clubs en ligues nationales, nous imposent de relever un défi en termes d'ordre public. L'ensemble de l'organisation policière vaudoise (OPV), selon les prérogatives et les compétences de chaque corps, contribue à l'effort commun.

Le tour d'horizon de ces diverses facettes de notre travail ne serait pas complet sans la mention, comme le fait ce numéro, de notre engagement continu en matière de prévention. La division prévention de la criminalité fait le bilan de son activité, marquée par une adaptation constante aux changements technologiques et sociétaux. Une approche proactive qui s'ancre dans la tradition de proximité avec les citoyens du canton de Vaud.

Chaque action, chaque mission, qu'elle soit sous les feux de la rampe ou dans l'ombre, témoigne de notre dévouement à garantir la paix publique, pour préserver un cadre paisible et sécuritaire.



Toujours s'arrêter pour
utiliser son téléphone.



SOMMAIRE

N° 130 SEPTEMBRE 2023

03	Editorial L'édito de la commandante Sylvie Bula
06-07-08-09	Actualités Le centenaire du Traité de Lausanne a nécessité une grande mobilisation
11	Commandement Présentation de Sylvain Scherz, remplaçant du chef de la police de sûreté
12-13	Opération Chaume Une escroquerie à l'assurance chômage impliquant 370 personnes
14-15	Polices Ouverture du Centre de Polices de Nyon
16-17	Championnat de football La prochaine saison de foot représente un défi pour les polices vaudoises
18-19	Crossfit Le sgt Arnaud Panchaud organise le championnat européen de CrossFit à Puidoux
21	Photos Cérémonie des promotions du 16 juin
22-23	Ecole des sciences criminelles Renforcer le sentiment de sécurité dans les transports publics.
25	Gendarmerie La fondation Carnegie récompense le cpl David Steinbach
26-27	Partenaires La politique de développement durable de la DGMR sur le bord des routes du canton
28-29	Prévention La division prévention de la criminalité présente ses activités et ses défis
30-31	Collaboratrices et collaborateurs Arrivées et départs à la retraite

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • David Guisolan: rédacteur en chef adjoint • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Coralie Rochat, Alexandre Bisenz, Charlotte Simon, Valérie Ducommun-Dit-Verron, Sgt Arnaud Panchaud, Maxime Capt, chef de projet biodiversité, DGMR, Sara Alonso Felgueiras.

MISE EN PAGE Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de fécule de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

CONTACT communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © *Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.*



LE CENTENAIRE DU TRAITÉ DE LAUSANNE A NÉCESSITÉ UNE GRANDE MOBILISATION

Du 22 au 24 juillet 2023, la ville de Lausanne a accueilli les commémorations du centenaire du Traité de Lausanne. Les mesures préventives de sécurité et la collaboration avec les organisateurs ont permis aux manifestations de se dérouler sans problème particulier.

La ville de Lausanne a accueilli durant le weekend du 22 juillet, plusieurs manifestations organisées par le Centre culturel du Kurdistan et la Fédération des associations turques de Suisse romande (FATSR) pour commémorer les 100 ans de la signature du Traité de Lausanne. Signé le 24 juillet 1923 au Palais de Rumine par de nombreux pays dont la Turquie, la Grèce, la France et l'Empire britannique, ce traité a signifié la fin de la première guerre mondiale pour l'Empire ottoman et a dessiné les frontières de la Turquie moderne.

Trois jours de commémoration

Ainsi, samedi 22 juillet en début d'après-midi, 6'000 personnes ont participé à un cortège, parti de la place de la Navigation à Ouchy pour arriver au centre-ville à la place de la Riponne, où les participants ont assisté aux concerts et aux prises de parole jusqu'en début de soirée. Ce même samedi, ainsi que le dimanche 23 juillet, plusieurs centaines de personnes ont également participé à un cycle de conférences au centre de congrès de Beaulieu. Enfin, lundi 24 juillet, date anniversaire effective du traité, 200 personnes se sont

réunies en début d'après-midi sur la place de la Navigation à Ouchy pour clore ces manifestations avec une déclaration, et vers la fin de l'après-midi, toujours à Ouchy, l'ambassade et le consulat général de Turquie ont organisé avec la FATSR une conférence suivie d'un repas au Beau-Rivage Palace.

Une longue préparation en amont

Pour que tout se passe au mieux durant ces trois jours, les différents services du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne ont œuvré durant plusieurs mois en étroite collaboration avec les organisateurs de ces commémorations pour évaluer et mettre en place les mesures nécessaires au bon déroulement des manifestations. Cette coopération, ainsi que le dispositif policier mis en place et les autres mesures, ont permis de garantir la sécurité de ces manifestations durant lesquelles aucun événement significatif n'a été enregistré par la police. Globalement, les autorités ont tenu à relever la bonne collaboration avec les organisateurs et leurs services de sécurité.

Plusieurs jours avant les manifestations, plusieurs séances d'information se sont déroulées au centre de la Blécherette en présence des officiers, afin de transmettre les missions et les objectifs de chacun.



Jusqu'à 750 personnes engagées

Ces événements ont nécessité l'engagement de nombreux partenaires, qui ont étroitement collaboré à leur réussite. Au plus fort de la journée du samedi, le dispositif de sécurité comptait jusqu'à 750 personnes. Par la suite, l'analyse de la situation a permis d'évaluer le risque à la baisse. Dès lors, le dispositif a été adapté en permanence pour atteindre 220 personnes le dimanche, puis 150 le lundi. Les polices vaudoises ont pu compter sur l'appui des autres polices cantonales, des sapeurs-pompiers vaudois, d'un détachement sanitaire, de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), des Transports publics lausannois (tl) mais aussi sur l'engagement de 140 astreints de la Protection civile pour le montage et le démontage des barrages en ville de Lausanne.

@ Alexandre Bisenz



Un poste de commandement (PCO) a été installé au centre de la Blécherette afin de diriger les opérations.



Plusieurs aides de commandement (AIC) ont été engagés au PCO pour veiller au bon déroulement des manifestations.



Samedi 22 juillet vers 13h00, le cortège, organisé par les associations kurdes a quitté la place de la Navigation à Ouchy.



C'est sous l'œil des cyclistes de la Police municipale de Lausanne que le cortège est arrivé à la place de la Riponne vers 15h00.



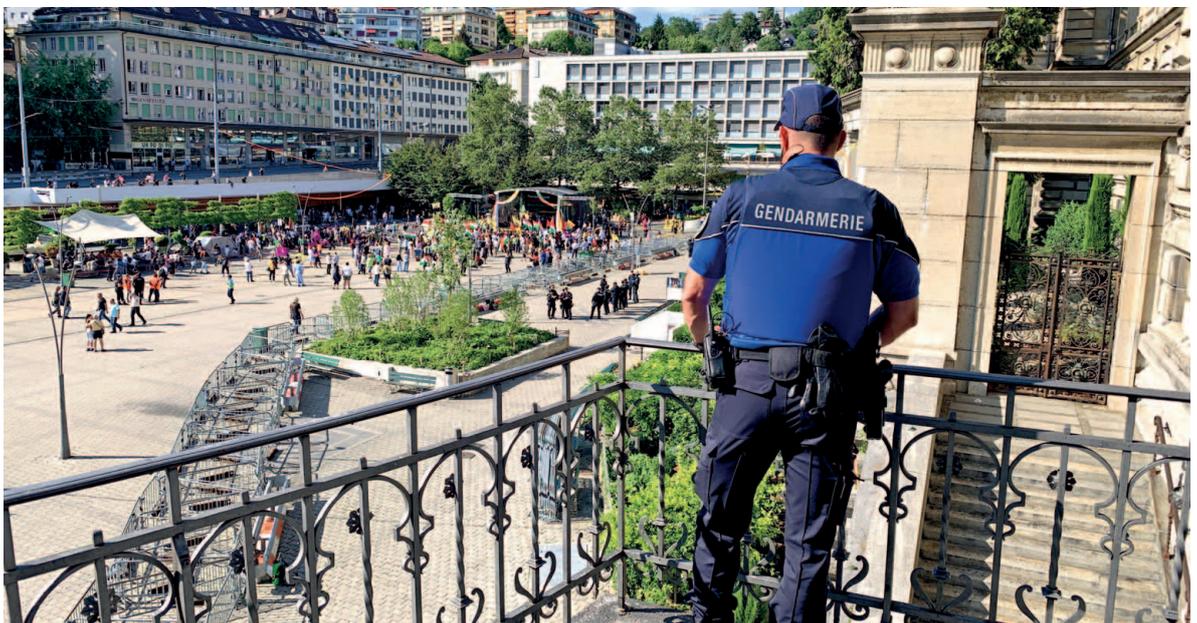
Vers 14h30, les manifestants traversent le Grand-Pont en direction du Palais de Rumine.



Environ 6'000 manifestants ont investi la place de la Riponne, devant le Palais de Rumine dont l'accès avait été barricadé et gardé par la police.



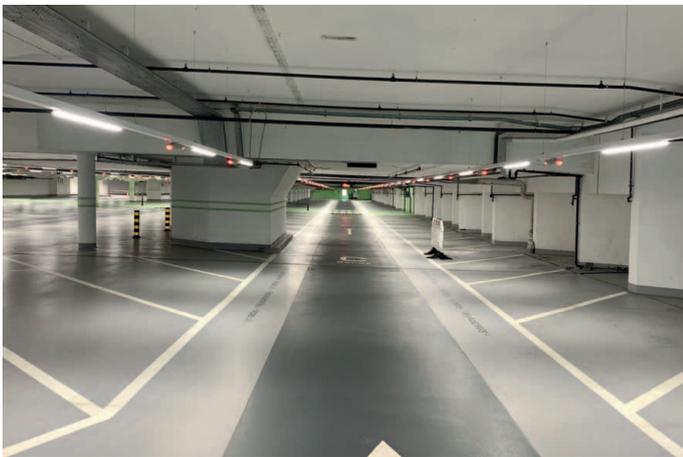
Les participants ont assisté aux prises de parole et aux concerts qui se sont déroulés sur scène montée pour l'occasion.



Barrières et forces de l'ordre: le Palais de Rumine était bien protégé.



Un détachement du maintien de l'ordre (MO) a été mobilisé préventivement, prêt à intervenir en cas de difficulté.



Par précaution, le parking de la Riponne, situé juste en-dessous de la manifestation, a été vidé de ses voitures.



Le 24 juillet étant la date anniversaire de la signature du Traité de Lausanne, une délégation kurde s'est rassemblée sur la place de la Navigation pour clore cette commémoration avec une déclaration solennelle.



Ce même 24 juillet, en fin d'après-midi, une délégation turque de plus de 200 personnes a célébré la signature du Traité de Lausanne dans les salons de l'hôtel Beau-Rivage à Ouchy.



MAZDA

LE SEUL SUV
AVEC L'ÂME D'UN ROADSTER



LE MAZDA CX-5

PENSEZ ROCHAT, ACHETEZ SYMPA,
ROULEZ MAZDA !

6 ANS | GARANTIE
MAZDA

mazda.ch/garantie_6_ans

Rochat & Fils Automobiles S.A.

Chemin de la Colice 1 · 1023 Crissier

Tel. +41 21 636 26 36 · garage-rochat.mazda.ch

SYLVAIN SCHERZ, REMPLAÇANT DU CHEF DE LA POLICE DE SÛRETÉ

Nommé le 1^{er} mai 2023 au poste de remplaçant du chef de la police de sûreté, Sylvain Scherz est titulaire d'un Master en droit de l'Université de Fribourg, il dispose d'une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans les domaines liés à la sécurité. Présentation.

Sylvain Scherz, quel a été votre parcours ?

J'ai grandi à Avenches et ai obtenu mon Master en droit à l'Université de Fribourg. J'ai travaillé durant 11 ans à la Confédération, au SECO puis au Département fédéral des affaires étrangères, dans différentes tâches de gestion, négociation et suivi de situations complexes dans les relations internationales et frontalières. Parallèlement à mon activité professionnelle, et depuis l'âge de 18 ans, je me suis fortement engagé en tant que sapeur-pompier volontaire, devenant officier et instructeur. Porter secours à autrui est non seulement une activité noble, c'est aussi une activité qui amène du sens et de la motivation au quotidien.

En 2013, j'ai été nommé par la Municipalité de la Ville de Lausanne en tant que Commandant et chef du service de protection et sauvetage (SPSL), qui regroupe les sapeurs-pompiers, les ambulanciers, la Protection civile, le Détachement Poste Médical Avancé (DPMA), la police du feu et le centre de formation de la Rama, à Cugy/Montheron. Durant cette période, j'étais également le Commandant remplaçant de l'Etat-major communal de conduite, appelé DIAM, dirigé par le colonel Botteron, et au travers duquel des situations de crise sont gérées au profit de l'Autorité communale et de la population. J'ai quitté ce printemps le SPSL pour rejoindre la Police cantonale. J'y retrouve les valeurs et le sens de l'aide à la population qui m'ont toujours animé.

Quel accueil avez-vous reçu au sein de la PCV ?

Depuis ma prise de fonction le 1^{er} mai, l'accueil a été excellent dans les trois corps de la Police cantonale et au sein du commandement. Je rencontre chaque jour des personnes motivées et engagées, qui ont le sens de la mission. L'état d'esprit général est très positif, malgré une charge de travail conséquente pour l'ensemble de la PCV. Cela nécessite parfois des bascules de force, qui s'opèrent dans un climat d'entraide.

Quelles observations avez-vous faites ?

Issu du monde des feux bleus, je connaissais l'activité policière et les compétences de la Police cantonale. L'image qui m'est venue est celle d'un iceberg, dont je connaissais la partie émergée. J'ai découvert pro-

gressivement la partie immergée, et je suis impressionné par la multitude d'activités assumées au sein de la police de sûreté et de la Police cantonale en général. Lorsqu'on parle du métier de policier, on devrait plutôt parler des métiers de policier, tant la variété est grande et les spécialisations nombreuses.

La Police cantonale est à mes yeux à l'image du canton de Vaud: vaste et variée, avec des régions aux typologies marquées, nécessitant une connaissance pointue du terrain pour intervenir avec efficacité.

@ Propos recueillis par Alexandre Bisenz



UNE ESCROQUERIE À L'ASSURANCE CHÔMAGE IMPLIQUANT 370 PERSONNES

La brigade financière a mis au jour une escroquerie d'un montant de plus de 3 millions de francs à la caisse chômage. Quelque 350 employés, 15 patrons et deux syndicalistes ont été interpellés. Les membres de la brigade financière Christian, Anne-Christine et Yves racontent.

« Cette affaire a commencé au début 2016 », raconte l'inspecteur principal adjoint Christian qui a enquêté sur cette affaire, « lorsqu'une personne s'est présentée à la police pour dévoiler une vaste escroquerie à l'assurance chômage dans laquelle il jouait le rôle de faux employé d'une société en faillite, ce qui devait lui permettre de toucher des indemnités, sans y avoir travaillé. » Usant d'un mécanisme assez simple, cette escroquerie était relativement élaborée : des patrons, propriétaires d'entreprises de construction, les déclaraient en faillite les unes après les autres, ce qui permettait à leurs collaborateurs ainsi qu'à des connaissances qui jouaient le rôle de faux employés de prétendre aux indemnités de chômage en cas d'insolvabilité (ICI, art. 51ss LACI), une prestation de la caisse qui couvre des arriérés de salaire allant jusqu'à 4 mois en cas de faillite d'une entreprise. Les vrais et les faux employés envoyaient leur dossier au syndicat Unia à Lausanne où travaillait un complice. Celui-ci constituait les dossiers et les envoyait à la caisse chômage. En retour, celle-ci versait les indemnités à Unia, censée transmettre l'argent aux personnes lésées. En fait, la somme était partagée entre le faux employé, le patron de l'entreprise mise en faillite et le collaborateur d'Unia selon une répartition prévue à l'avance. Les vrais employés recevaient leurs indemnités normalement, bien que certains d'entre eux touchaient des salaires nettement gonflés, ceci afin de recevoir des indemnités correspondantes.

Un rapport d'investigation de 318 pages et 1030 annexes

L'inspecteur Christian reprend : « Les premières vérifications se sont avérées exactes et nous avons commencé à rassembler les éléments. Nous avons effectué des contrôles auprès des assurances sociales, des services étatiques et des banques puis avons procédé à l'examen des signatures avec l'aide de nos collègues de la police scientifique et de l'École des sciences criminelles de Lausanne. Au fur et à mesure que nous avançons, l'affaire prenait de l'ampleur et à la fin des

investigations, nous nous sommes trouvés avec 350 vrais et faux employés, 15 patrons et 20 entreprises en faillite. Et bien sûr, les personnages clés, le syndicaliste d'Unia Lausanne et un complice à Berne qui lui venait en aide à l'occasion. Pourtant, nous ne sommes remontés que jusqu'en 2012, bien que l'affaire ait très vraisemblablement débuté plus tôt. Nous avons ensuite établi un rapport d'investigation de 318 pages et 1030 annexes que nous avons transmis à la justice. »

Plus de 200 policiers mobilisés

Ayant obtenu le feu vert du Ministère public, la police a interpellé les patrons et les syndicalistes les 25 et 27 avril 2017 sur Vaud, Fribourg et Berne. Une trentaine d'inspecteurs ont ensuite été rassemblés afin de mener les auditions qui devaient permettre de vérifier certains points. Mais pour les perquisitions qui ont suivi les interpellations, c'est une autre histoire... elles ont mobilisé plus de 200 policiers sur une semaine entière.

Mais ce n'est pas tout...

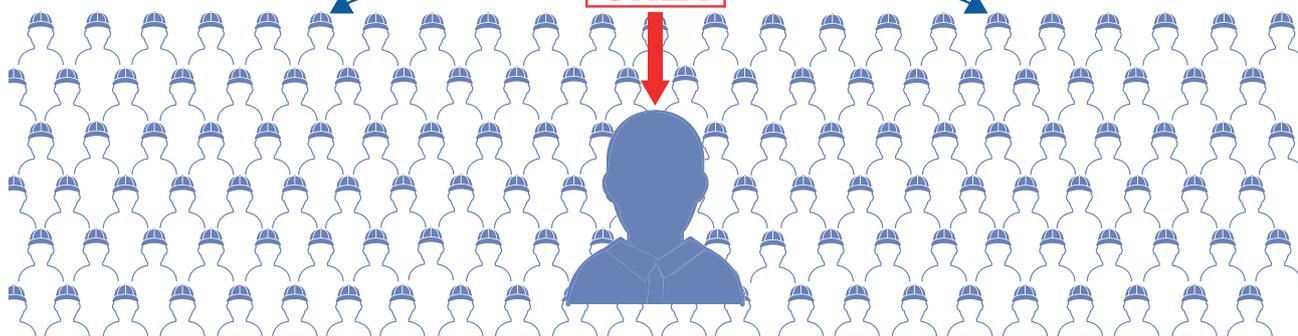
En même temps qu'ils touchaient leurs indemnités chômage, certains prévenus touchaient également des indemnités accidents de la part de la SUVA. Au cours de l'enquête, il est en effet apparu que certains d'entre eux avaient déclaré un accident, en Suisse ou à l'étranger. N'étant pas assurés, ils s'arrangeaient pour se faire passer pour les employés de l'une de ces entreprises avec la complicité du patron, ceci afin de partager les indemnités SUVA. En remerciement du coup de main, les prévenus acceptaient d'endosser le rôle de faux employé pour participer à l'escroquerie à la caisse chômage.

Auditions des 350 employés

« Nous avons préparé une deuxième série d'auditions aux mois de mai et de juin 2017 », explique l'inspectrice Anne-Christine. « Pour les inspecteurs de la Brigade financière, il s'agissait d'entendre à nouveau les patrons en détention, mais également les centaines



UNIA



Un complice travaillant chez Unia recevait l'argent de la Caisse chômage destiné aux employés. Il reversait une grande partie de cet argent aux patrons dont les entreprises étaient en faillite et les employés ne recevaient qu'une petite partie de ce qui leur était dû.

d'employés impliqués dans l'affaire. Pour ce faire, trois *task forces* successives ont été constituées et les trois enquêteurs principaux ont préparé les auditions pour les inspecteurs en renfort. » Car tout ceci a été réalisé grâce aux appuis de l'ensemble de la police de sûreté avec la collaboration de gendarmes, ainsi que de policiers vaudois et confédérés pour les interpellations. Ensuite, les trois enquêteurs principaux ont préparé les auditions pour les inspecteurs en appui et se sont impliqués dans la rédaction des rapports d'enquête.

Fin de l'enquête de police

Les investigations policières se sont arrêtées au mois de mars 2023. Voilà donc une affaire hors normes qui aura nécessité plus de sept ans d'investigations et mobilisé la totalité des inspecteurs de la brigade. Cette enquête a également montré combien le métier de policier nécessite un travail d'équipe, tant au niveau de la brigade que de l'aide apportée par les autres corps de la Police cantonale, par les polices confédérées et de l'étranger, par l'Ecole des sciences criminelles et par l'autorité judiciaire qui, de son côté, a proposé des procédures simplifiées pour les employeurs qui reconnaissaient les faits, ceci afin de gagner un temps précieux lié au délai de prescription.

De plus, cette enquête a mis en lumière la complexité de la chaîne judiciaire pour ce genre d'affaire, avec les nombreux services de l'Etat qui ont été sollicités, mais également l'excellente collaboration avec les autorités judiciaires représentées par le procureur en charge.

Yves, remplaçant du chef de la brigade financière, conclut : « Bien sûr, cette affaire est exceptionnelle et elle a fortement impacté notre brigade. Une enquête de cette ampleur aurait nécessité la création d'une équipe d'enquête, mais cela n'était pas possible. C'est donc Christian qui a porté l'essentiel pendant toutes ces années. C'est une chance qu'il ait tenu jusqu'au bout ! »

Conséquences politiques

Une fois l'affaire rendue publique, le monde politique a pris le relais. Ainsi, en 2018, la Cour des comptes du canton de Vaud a effectué auprès de la caisse chômage un audit de performance et de gestion des risques du processus d'octroi des indemnités de chômage en cas d'insolvabilité. Cet audit a d'ailleurs révélé le manque de rigueur flagrant des contrôles. Et au parlement, le conseiller national Olivier Feller (PLR) a déposé une interpellation et une motion remettant en cause le versement d'indemnités chômage à des travailleurs au noir.

@ Alexandre Bisenz

L'affaire en chiffres

- 7 ans d'enquête
- 174 mandats d'investigation délivrés par le procureur
- 316 auditions (dont 46 personnes tierces et 22 témoins)
- 39 perquisitions
- 252 rapports
- 15 prévenus en détention

CENTRE DE POLICES À NYON : « NOUS AVONS GAGNÉ EN EFFICACITÉ »

Au mois de juin dernier était inauguré le Centre de Polices du à Nyon, un bâtiment sorti de terre qui abrite la Police Nyon Région (PNR), mais également des gendarmes et des collaborateurs de la Police de sûreté vaudoise. Entretien avec le plt Stéphane Magnin, chef opérationnel à la PNR, le plt Didier Vincent, chef de l'arrondissement La Côte et l'ipa Jean Delacretaz, chef du groupe judiciaire de Nyon.

C'est après deux ans de travaux que le 13 juin dernier, un nouveau Centre de Polices a ouvert ses portes à Nyon. Ce bâtiment a été construit pour remplacer les locaux vétustes qu'occupait la PNR. Durant la phase de projet, la PNR a été approchée par la Police cantonale vaudoise (PCV), qui se trouvait elle-aussi dans des locaux qui auraient exigé une rénovation et qui a proposé d'intégrer ce nouveau centre.

Pas seulement un déménagement...

La proposition acceptée, un comité de pilotage (COPIL) s'est réuni à plusieurs reprises pour définir les grandes lignes de cette cohabitation. Car il n'était plus seulement question d'un simple déménagement, cette proximité offrait à la PNR et à la PCV une excellente occasion de proposer à la population une nouvelle façon de travailler. « Avant toute chose, le COPIL a identifié les points sensibles qui devaient être réglés pour garantir une bonne intégration de nos collègues cantonaux, explique le plt Stéphane Magnin, chef opérationnel à la PNR. Mais au-delà de ces réglages, nous voulons également identifier les synergies que nous pouvions mettre en place et ainsi, gagner en efficacité et en qualité de service ». Didier Vincent, chef de l'arrondissement La Côte, complète : « Pour autant, nous ne sommes pas devenus une police mixte. Si mixité il y a, elle se trouve uniquement dans l'utilisation du bâtiment. Les compétences de chacun sont conservées, ainsi la PNR assure les missions de police secours et de proximité sur leur territoire, exécute les tâches liées à la police du commerce, ainsi que toutes les actions de prévention et de sensibilisation. Pour ce qui est de la Gendarmerie et de la police de sûreté, nous exécutons nos tâches et les enquêtes judiciaires sur l'entier de la circonscription et du district. Mais pour l'instant, les uns et les autres observent les différentes manières de travailler ». L'IPA Jean Delacretaz, chef groupe judiciaire Nyon complète : « Oui, nous sommes encore dans une phase d'observation et de découverte et, pour l'instant, chacun regarde quelles synergies pourraient se mettre en place. »

Le cas d'une disparition

« Nous avons cependant eu un exemple concret, reprend Didier Vincent. Nous avons reçu il y a quelque temps une personne qui venait signaler une disparition inquiétante. Au vu de la problématique, la personne de la réception, une employée civile, a directement appelé les bons interlocuteurs, à savoir un gendarme et un représentant de la Police de sûreté. La personne leur a expliqué le cas et les premières mesures ont immédiatement pu être mises en place. Cette cohabitation rend les décisions beaucoup plus rapides et efficaces. Cela me paraît plus juste et cohérent par rapport à la problématique des citoyens. »

Un impact sur le fonctionnement général

Mais ce qui se passe dans ce Centre de Polices aura un impact sur l'extérieur. Comment faire alors pour intégrer les chefs de section stationnés au CB dans la boucle des décisions, puisqu'elles ont déjà été prises à Nyon ? Didier Vincent explique : « Oui, il faudra être attentif à ce point. Pour le cas de cette disparition, j'ai informé moi-même le chef de section au centre Blécherette car il fallait qu'il soit au courant et qu'il sache que l'affaire était déjà prise en charge. Il ne fallait pas que le travail soit fait à double et qu'il engage des moyens de son côté. De même, l'officier de permanence à la Polsû a également été renseigné. Il est important de faire passer l'information : si une affaire impliquant un suivi judiciaire est annoncée à Nyon, les autres doivent savoir qu'elle est déjà prise en charge et ceci, grâce à la nouvelle façon de travailler de ce centre. »

Une cohabitation prometteuse

Le plt Stéphane Magnin complète : « Ce Centre de Polices est un projet inédit qui fera avancer les choses. Il ne fait pas directement partie du projet EVOPOL – mandat donné par le Conseil cantonal de sécurité visant à proposer une évolution de la police coordonnée à 10 ans – mais il y est clairement lié. C'est une expérience qui intéresse beaucoup de monde et qui pourrait servir d'exemple pour de futurs regroupements. »

pements. Des bilans seront régulièrement tirés afin de mettre en avant les aspects positifs et les points à améliorer.» Didier Vincent poursuit: « Quoiqu'il en soit, nous pouvons déjà remercier l'ensemble de nos personnels respectifs qui ont joué le jeu. Ils ont vécu pas mal d'incertitudes, mais malgré cela, la mise en route s'est faite naturellement. » Stéphane Magnin reprend: « Et de leur côté, les membres des groupes de travail ont beaucoup investi de temps et d'énergie pour mettre sur pied ce projet. Nous sommes partis dans son élaboration sans tergiversation et c'était très appréciable. » Jean Delacretaz conclut: « Je crois que ce qui a facilité les choses, c'est le fait que tout le monde a déménagé en même temps. Nous ne nous sommes pas retrouvés dans le cas d'une entité qui emménage chez une autre, c'est important et je pense que cela a fait la différence. » Rendez-vous donc au terme du mandat, lorsqu'un bilan général sur cette cohabitation/ collaboration aura été tiré.

@ Alexandre Bisenz

Nombre de collaborateurs sur place

PNR: 84 personnes

GDM: 9 personnes

Polsû: 5 personnes

Horaires: 24h/24 et 7/7 jours

Adresse:

Route de Divonne 68

Case postale 2372

1260 Nyon 2

Téléphone: 117 / 022 799 17 17

Site web PNR:

www.police-nyon-region.ch

Site web PCV sur le site de l'Etat de Vaud:

www.vd.ch



De gauche à droite, le plt Didier Vincent, chef de l'arrondissement La Côte, l'inspecteur principal adjoint Jean Delacretaz, chef groupe judiciaire Nyon, le plt Stéphane Magnin, chef opérationnel à la PNR et leurs équipes respectives ont emménagé dans le premier Centre de Polices du canton de Vaud à Nyon.

SPORT : UN DÉFI IMPORTANT ATTEND LES POLICES VAUDOISES

Cette saison, avec quatre équipes de foot et une équipe de hockey promues dans des ligues nationales, les polices du canton auront à relever un immense défi en termes de sécurité.

La saison 2023/2024 verra le canton de Vaud aligner trois équipes de football en Super League, soit Yverdon Sport (YS), Lausanne Sport (LS) et le Stade Lausanne Ouchy (SLO), une équipe en Challenge League, le FC Stade Nyonnais (FC SN), ainsi qu'une équipe de hockey en National League, le Lausanne Hockey Club (LHC). Ce qui constitue un vrai défi en matière de sécurité pour l'ensemble des corps de police du canton.

Le Conseil cantonal de sécurité (CCS) a reconnu le caractère d'événement de portée cantonale de ces matchs au sens de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) et a donné mandat à la cheffe de la Direction opérationnelle (CDO) pour l'étude d'une stratégie commune pour la saison à venir, notamment la possibilité de pouvoir s'appuyer sur un socle sécuritaire de base au niveau cantonal, en impliquant toutes les polices du canton. Les missions vont se décliner sur les axes service d'ordre, circulation, maintien de l'ordre, renseignement et conduite :

- L'ensemble de l'organisation policière vaudoise (OPV), selon les compétences spécifiques à chaque corps, va contribuer à l'effort commun, au travers de clés de répartition.
- Une analyse et une adaptation permanentes aux contraintes, aux risques ainsi que des réponses à y apporter sont menées par les spécialistes du domaine au sein de la police.

En raison de l'importance des moyens à engager dépassant les capacités d'un seul corps de police, la sécurité de ces rencontres sera assurée par l'ensemble des polices vaudoises de manière coordonnée et en fonction des effectifs de chacune. La conduite des opérations est assurée par les cadres de la Police cantonale vaudoise (PCV) et de la Police municipale de Lausanne (PML), indépendamment du lieu de la rencontre. Pour les matchs classés à risque, le dispositif de sécurité compte en moyenne environ 150 gendarmes et policiers, provenant principalement de la PCV et de la PML, avec un appui de toutes les polices communales vaudoises.

Les polices vaudoises n'ayant aucune force dédiée uniquement au maintien de l'ordre, ces engagements de spécialistes ne seront possibles qu'avec un report de charges sur les autres policiers cantonaux et communaux. Certaines missions judiciaires assumées par la gendarmerie seront assurées par la Police de sûreté. Les soirs de matchs, les missions prioritaires et urgentes seront assumées par la police dans le canton, les autres étant soit abandonnées, soit reportées. Les polices communales sont également fortement sollicitées par ces engagements tout en garantissant, avec la Gendarmerie, le socle sécuritaire de base. Ces mesures auront un effet sur le personnel avec plus d'engagements les week-ends, reports de congés, heures supplémentaires, etc.

D'une manière générale, le socle sécuritaire de base est assuré et garanti dans tout le canton de Vaud, en tout temps et partout, grâce à l'engagement des patrouilles des polices communales et de la gendarmerie. Ceci est également valable pour les soirs de matchs.

Lors de certaines rencontres à haut risque, il n'est pas exclu que le Canton de Vaud, comme l'ont déjà fait d'autres cantons par le passé, fasse appel au renfort de policiers des cantons latins, via l'engagement du Groupe latin de sécurité et de maintien de l'ordre (GMO). Ces engagements font l'objet d'une facturation au canton demandeur.

@ Alexandre Bisenz



Le match de foot opposant Sion et Stade Lausanne Ouchy le 21 juin dernier au stade de la Pontaise à Lausanne a mobilisé de nombreuses forces de l'ordre.



Malgré leur interdiction par l'Association suisse de football (ASF), des engins pyrotechniques ont été allumés dans le stade.



L'ASF a justement édité un document interdisant l'utilisation de ces engins pyrotechniques car ceux-ci peuvent s'embraser, blesser le public, les joueurs, le staff ou encore les arbitres.



Remporté 4 à 2 par Stade Lausanne Ouchy, ce match a permis à ce dernier de prendre la place du FC Sion en Super League.



A la fin de la partie, les policiers ont veillé à ce que les joueurs et les spectateurs quittent le stade sans heurts et que le terrain ne soit pas envahi par les spectateurs.



Les supporters ont ensuite été encadrés par les forces de l'ordre jusqu'à la gare de Lausanne.

« LE CROSSFIT EST DEVENU UNE PASSION »

Passionné, le sgt Arnaud Panchaud a fondé le club de Crossfit de la Police cantonale vaudoise et organisé l'European Police Throwdown 2023, une compétition européenne qui a réuni 50 policiers de différents pays.

En 2014, blessé, j'ai dû arrêter le triathlon. Durant mes mois de rééducation, je suis tombé à la TV sur les finales mondiales de CrossFit aux USA. Je découvrais ce sport qui avait été créé dans les années 1970 pour les forces de police et pour l'armée. Ça m'a intéressé et j'ai commencé à suivre des entraînements via YouTube, puis, j'ai trouvé une salle à Puidoux. Après une séance d'essai qui m'a convaincu, j'ai immédiatement signé un abonnement d'une année et c'était parti... je suis devenu accro à ce sport! Ma femme m'a rejoint 6 mois après et nos enfants se sont aussi lancés. Ce sport est devenu une passion, une 2^{ème} maison et une communauté avec de vrais amis.

Après 4 années passées à m'entraîner 5 fois par semaine et à participer à plusieurs compétitions locales, j'ai voulu partager ma passion en devenant coach certifié. J'ai passé mon Level 1 en 2018, puis le Level 2 en 2023, en même temps que la certification de Level 2 en haltérophilie. A ce jour, ce sport est devenu une activité à part entière et j'entraîne des classes de Crossfit chaque semaine, en plus de mon métier de gendarme.

Historique de la compétition

Concernant la compétition l'European Police Throwdown 2023, cette folie m'est venue à l'esprit en 2016! A cette époque, il n'existait pas de compétition en Suisse ou en Europe. La 1^{ère} édition a eu lieu en mai 2018, au Crossfit Riviera et s'appelait le Swiss Police Throwdown. Seuls les policiers travaillant en Suisse pouvaient s'y inscrire.

La première année, j'étais seul avec le patron de la salle Riviera, Mareck Bigler, dans l'organisation. On a eu 30 participants, dont des policiers suisses allemands et tessinois et quelques romands. Ensuite, il y a eu les éditions 2018 et 2019 où on a augmenté le nombre de participants jusqu'à 50. Voyant l'ampleur du projet, un comité d'organisation a été créé pour m'aider dans mes tâches en même temps que je recevais des demandes des quatre coins de l'Europe, de policiers qui voulaient également participer.

Après la parenthèse COVID, nous avons enregistré 42 participants en 2022 et, en 2023, 50 policiers venant de Suisse, de France et d'Allemagne ont participé à l'« European Police Throwdown 2023 » qui s'est déroulé à Puidoux dans les murs du CrossFit Riviera.

Cette compétition ne pourrait pas exister sans les 35 bénévoles qui ont œuvré plus de 10 heures non-stop. Je les remercie chaleureusement. A savoir qu'une telle compétition nécessite plus de 9 mois de préparation. Je remercie particulièrement le Groupe Sportif de la Police cantonale vaudoise (GSPCV) et ma hiérarchie pour leur soutien dans l'organisation de cette compétition.

@ Sgt Arnaud Panchaud





La prochaine édition de l'European Police Throwdown aura lieu le 11.05.2024, à Puidoux.

Les podiums par catégorie :

HOMMES +35:

1. Brandon Mandet (Police nationale BAC 75N)
2. Guiseppe Pustorino (Armée Suisse)
3. Matteo Pons (Polizia città di Lugano)

HOMMES:

1. Sam Rapin (Police neuchâteloise)
2. Jérôme Berset (SPEN VD)
3. Vasco Corti (Polizia cantonale Ticino)

FEMMES:

1. Nicole Heer (Luzerner Polizei)
2. Vera Tornow (Baden-Württemberg Polizei)
3. Vanessa Spanier (Zuger Polizei)

Renseignements pratiques

Le Club de CrossFit de la Police cantonale vaudoise (Association Crosscops) est ouvert à tous les policiers travaillant dans le canton de Vaud. La cotisation est de CHF 50.- par année. Nous offrons 2 entraînements par mois à la salle CrossFit Riviera à Puidoux, et à la salle MotionLab, au Mont-sur-Lausanne

Informations et inscriptions :
arnaud.panchaud@vd.ch

European Police Throwdown 2023

Lors de cette compétition, les athlètes étaient répartis en 3 catégories: hommes +35, hommes et femmes. Ils se sont affrontés sur 4 épreuves et les 5 meilleures de chaque catégorie se sont affrontés lors d'une finale. Cumulés sur la journée, un athlète homme a soulevé environ 15'000 kg de fonte et a tiré son propre poids quelque 200 fois! Nouveauté 2023: une épreuve de tir de précision au pistolet laser faisait partie des épreuves. Plusieurs athlètes vaudois ont fait le déplacement: Florian Crosset (GDM), Jim Hauser (GDM), Céline Guex (GDM), Charlotte Monney (POL), David Goumaz (ASR), Jérôme Berset (SPEN) et Florian Berger (FEDPOL).





EQUAL GAME



CÉRÉMONIE DES PROMOTIONS

Les promotions d'été 2023 ont réuni les 35 élus lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Montagny-près-Yverdon le 16 juin dernier en présence des autorités politiques.

A l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue le 16 juin dernier à Montagny-près-Yverdon, 35 collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale vaudoise ont obtenu leur promotion. Parmi eux, 25 gendarmes, dont 4 femmes, 9 inspecteurs, dont une femme, et un collaborateur des services généraux. Selon la tradition, la cérémonie officielle a été suivie d'un apéritif qui a permis aux personnes présentes de se réunir, notamment avec les amis et les familles qui avaient fait le déplacement.

@ Alexandre Bisenz



La cérémonie s'est déroulée en présence (de g. à d.) de Frédéric Richard Rohner, syndic de la commune de Montagny-près-Yverdon, Alexandre Girod, chef de la Police de sûreté, Alain Gorka, commandant de la Gendarmerie, Sylvie Bula, commandante de la Police cantonale vaudoise, Vassilis Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) et Jean-Luc Blanchard, huissier du DJES.

RENFORCER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

L'École des sciences criminelles (ESC), les Transports publics de la région Lausannoise (tl) et la Police cantonale vaudoise (PCV) collaborent pour rendre les espaces publics toujours plus sûrs.

La peur du crime dans les espaces publics ne touche pas toutes les tranches de la population de la même manière, et elle devient même souvent, pour certaines d'entre elles, une entrave à leur liberté de circulation. En effet cette peur, combinée aux précédentes expériences de victimisation d'une personne, sont des facteurs importants dans ses choix d'itinéraires, et dans sa décision d'emprunter – ou non – les transports publics.

Un état des lieux...

Les travaux de Sandra Ribeiro, assistante de recherche en criminologie, Christine Burkhardt, collaboratrice de recherche, et Stefano Caneppele, professeur associé de criminologie, ont permis d'obtenir une vue d'ensemble sur les expériences de victimisation des usagères et usagers des transports publics de divers pays du monde. Au travers de revues de littérature mandatées par les tl, ces travaux permettent d'observer la distribution des différentes expériences de victimisation, et celle de la perception de sécurité, selon les pays. Les facteurs qui les influencent sont également analysés.

Ces travaux visent non seulement à faire un état des lieux sur la question, mais aussi à diminuer la peur du

crime dans les espaces publics, en proposant notamment des exemples de mesures concrètes à mettre en place pour augmenter la perception de la sécurité dans les transports publics. L'un de ces travaux se focalise particulièrement sur les expériences de victimisation et la peur du crime en ce qui concerne le harcèlement sexuel. Celui-ci a permis de constater que le taux de victimisation était non seulement très différent en fonction des pays, mais aussi en fonction de l'identité de genre de la victime, et de son orientation sexuelle.

Ainsi, d'après la littérature, les femmes sont systématiquement surreprésentées parmi les victimes. Les personnes issues de communautés LGBTQ+ sont également plus souvent victimisées, à l'exception des hommes transgenres. Le type de comportement subit varie également en fonction du genre. Ensuite, les études s'accordent sur le fait que les comportements problématiques ont le plus souvent lieu dans les véhicules ou les arrêts bondés, et surtout lors des heures de pointe. Pour ce qui est de la peur du crime, celle-ci varie également en fonction du pays et du profil des usagères et usagers. Ainsi, elle est plus grande pour les femmes (surtout lorsqu'elles sont jeunes), pour les personnes âgées et/ou handicapées, et pour les personnes issues de minorités ethniques et/ou de communautés LGBTQ+. La littérature nous apprend également que la peur du crime est systématiquement plus grande la nuit (indépendamment du genre, du lieu, ou du mode de transport) et légèrement plus grande aux arrêts (plutôt que dans les véhicules). Au niveau des modes de transport considérés, le métro et le train sont associés à une plus grande peur du crime que les bus.

... et des solutions pour renforcer le sentiment de sécurité

En partant de ces constats, quelques solutions ont été développées et testées dans certains pays. Les travaux de Mmes Ribeiro et Burkhardt et du professeur Caneppele en ont fait l'inventaire, et proposent de les classer dans quatre catégories : stratégies de conception environnementale, maintien de l'ordre, sensibilisation des usagères et usagers, et utilisation d'appareils électroniques ou d'applications numériques.



© Laurent Kaczor/tl

Parmi les mesures répertoriées par ces travaux, certaines sont des stratégies ayant reçu des évaluations positives, dont les tl pourraient s'inspirer afin d'accroître le sentiment de sécurité au sein de leur réseau.

Charlotte Simon

Des collaborations prometteuses encore à leurs débuts

Cette collaboration entre l'ESC et les tl, vise à faire un état des lieux des connaissances en matière de perception de la sécurité dans les transports publics et à apporter une aide à la prise de décision concernant l'implémentation de mesures pour améliorer la situation. Cette collaboration a été formalisée en 2022 par la signature d'un *memorandum of understanding*. Cet accord comprend notamment un suivi des conditions de sécurité sur une période longue, ainsi qu'une évaluation des interventions effectuées pour augmenter la perception de la sécurité.

Une collaboration entre la PCV, l'ESC et les tl est également sérieusement envisagée. Celle-ci consisterait en une recherche scientifique en service à la ville, destinée, à terme, à rendre le réseau de transport toujours plus sûr. Il y a eu une prise de contact, et les tl ont l'intention de continuer sur cette voie. L'affaire est donc à suivre...



© Laurent Kaczor/tl



© tl



© Laurent Kaczor/tl



La vraie vie, c'est avoir une roue de secours.



Assurances-vie et épargne

Prémunissez-vous contre le risque décès ou invalidité, épargnez et planifiez votre retraite.

groupe **mutuel**
Santé & Prévoyance

PLACE
À LA
MO-
BILITÉ



Piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite :
INOVIL vous fait de la place et porte vos courses.

INOVIL réunit les parkings Riponne,
Rôtillon et Valentin.

INOVIL

La place libère l'esprit

RÉCOMPENSÉ POUR SA BRAVOURE

La Fondation Carnegie a récompensé le cpl David Steinbach pour être entré dans un appartement en feu et en avoir extrait un enfant de dix-huit mois.

Le 28 février 2022 en début de soirée, une patrouille était appelée en urgence dans le village de Noville pour venir en aide à une femme qui avait sauté du balcon de son appartement en feu. Le petit-fils, dont elle avait la charge, avait fermé la porte-vitrée de la terrasse. Il était resté prisonnier de l'appartement dont de la fumée commençait à s'échapper. De son côté, la femme voulait revenir à son appartement en empruntant les escaliers de l'immeuble, mais arrivé à la porte palière, celle-ci avait été fermée de l'intérieur et refusait obstinément de s'ouvrir.

Arrivés sur place, les gendarmes ont également essayé d'ouvrir cette porte en vain. Le cpl David Steinbach a alors décidé d'escalader la gouttière pour grimper jusqu'au balcon. Il a ensuite brisé la vitre de la porte-fenêtre et est entré dans l'appartement enfumé pour rechercher l'enfant qui s'était réfugié dans la cuisine. David l'a saisi et a réussi à l'extraire en ressortant par le balcon.

La dame et son petit-fils n'ont pas été blessés, mais ont tout de même été pris en charge par le personnel ambulancier. Ils ont été acheminés à l'hôpital Riviera Chablais de Rennaz, situé à quelques encablures, pour des contrôles, d'où ils sont ressortis peu après.

Le commandement de la Gendarmerie a également récompensé David pour son acte de bravoure en lui offrant cette distinction.



Il raconte : « J'ai reçu une lettre de la part de la fondation Carnegie, sans savoir ce dont il s'agissait et j'ai évidemment été surpris d'y découvrir le fait qu'on allait me décorer pour cette intervention. J'ai donc reçu à la maison une invitation pour la cérémonie de remise des distinctions 2023 qui a eu lieu le vendredi 16 juin à Berne où, après une introduction, on m'a remis la médaille d'honneur de la fondation. »

@ Alexandre Bisenz

La fondation Carnegie

Encouragé par le succès de ses fondations aux Etats-Unis et en Europe occidentale (fondations pour la paix internationale ou pour la promotion de l'enseignement), Andrew Carnegie (1835-1919) décida d'inclure la Suisse dans son cercle de bénéficiaires. La Fondation Carnegie pour les sauveteurs a pour but de mettre en avant les actes héroïques accomplis par des personnes qui ont mis leur vie en danger pour en sauver d'autres. Depuis sa création en 1912 en Suisse, la fondation a récompensé 8'643 méritants.

www.carnegie.ch

David Steinbach a reçu la médaille d'honneur de la fondation Carnegie des mains d'Edith Graf-Litscher, présidente du conseil de la fondation (à gauche) et de Karin Stöckli, membre du conseil de la fondation.



LES TALUS ROUTIERS, ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Beaucoup l'ignorent : l'état de la biodiversité en Suisse est alarmant.

Le canton de Vaud n'est pas épargné, ce qui a conduit les autorités vaudoises à adopter en 2019 un plan d'action en faveur de la biodiversité. Pour la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), la valorisation de la biodiversité a amplement sa place aux abords des routes. Voici pourquoi.

Souvent, les talus routiers sont perçus à tort comme des bas-côtés sans intérêt. Ils ont pourtant le potentiel de devenir de précieuses zones de migration de la faune et de dispersion de la flore. A condition d'adapter l'entretien en permettant à la nature de s'exprimer, tout en veillant bien sûr à ne pas compromettre la sécurité des usagers et usagères de la route.

Entretien écologique différencié

L'entretien dit « différencié » des zones herbeuses est une mesure relativement facile à mettre en place. Une adaptation des pratiques produit rapidement des effets sur la faune et la flore. Pour ce faire, les employé-e-s d'entretien des routes s'appuient sur un inventaire des zones de biodiversité. Elaboré en 2022 par la division biodiversité et paysages de la Direction générale de l'environnement (DGE-BIODIV) avec l'aide de botanistes, cet état des lieux floristique permet d'adapter l'entretien à la qualité biologique de chaque talus. Dans certains cas, il sera par exemple recommandé de conserver des espaces non fauchés toute l'année, ces « zones refuge » pouvant héberger des œufs d'in-

sectes durant l'hiver. Le choix de l'emplacement doit toutefois faire l'objet de réflexions pour ne pas encourager la prolifération de plantes envahissantes problématiques.

Lutte contre les plantes envahissantes problématiques

Sénéçon du Cap, laurier-cerise, renouée du Japon, ambroisie... Des plantes aux accents de voyage qui ont pour caractéristique d'être des espèces exotiques envahissantes. Importées de manière intentionnelle ou accidentelle, elles posent des problèmes d'ordres sanitaire, écologique, sécuritaire et économique. Certaines plantes indigènes font, elles aussi, partie des espèces indésirables pour l'agriculture, à l'exemple du chardon des champs et du chardon des prés. La chasse à l'envahisseur est ouverte le long des tronçons infestés. Pour s'y retrouver dans la variété d'intrus à bannir, les employé-e-s de terrain suivent notamment les recommandations du pôle biodiversité de la DGMR et se réfèrent au « Guide d'entretien différencié des zones vertes de bords de route », disponible sur le site internet du Canton. En fonction de l'ampleur et des ressources à disposition, une priorisation de la lutte s'avère bien souvent nécessaire.

Plantation de haies et gestion arborée

Une gestion différenciée des haies, cordons boisés et lisières est indispensable pour faire rimer biodiversité et sécurité routière. Il convient d'identifier les zones nécessitant un entretien et de sélectionner les essences à conserver pour leur intérêt écologique. Sans oublier d'adapter les dates d'intervention afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux. La plantation de haies arbustives fait partie des mesures essentielles pour améliorer le déplacement de la faune et de la flore. Depuis quelques années, la DGMR organise des opérations de plantation, à l'exemple de celle menée en automne 2022 sur l'aire de Lavaux. Une haie de lauriers-cerises avait alors été remplacée par 160 arbustes d'essences locales tels que des cornouillers, des aubépines et des églantiers. La diversité des es-

Couple de lézards des souches en lisière d'une zone arborée le long de la route de Berne. Sa présence indique une bonne gestion du cordon boisé dans lequel il a été photographié.



pèces indigènes augmente la résistance aux maladies et offre pléthore de nectar, de pollen et de fruits aux abeilles et oiseaux. En outre, les arbustes épineux plantés permettent à ces derniers de nicher à l'abri de leurs prédateurs.

@ Maxime Capt, chef de projet biodiversité, DGMR.

Photos:

Maxime Capt, Sylvain Jaggi, Johan Waser, Didier Sauge.

Une charte cantonale pour préserver la biodiversité

Le Canton encourage les communes à mettre en œuvre un entretien écologique des zones vertes au bord des routes et les invite à adhérer à leur charte des talus.

La charte se décline en trois engagements :

1. Renoncer à l'utilisation de tous types de produits phytosanitaires ;
2. Préserver et promouvoir la biodiversité ;
3. Lutter contre les plantes exotiques envahissantes et celles problématiques pour l'agriculture.

Un guide pratique sur l'entretien différencié des talus est disponible en pdf sur la page web de la charte.

Plus d'informations :

www.vd.ch/charte-talus-routes



Présence d'une Orchis singe dans un talus routier. Les orchidées sauvages sont protégées sur le territoire helvétique, selon l'annexe 2 de l'Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage du 16 janvier 1991.



Ramassage du matériel herbeux fauché dans un talus de grande valeur écologique dans le secteur de Gimel.



Fauche d'un talus à l'aide d'une motofaucheuse à barre de coupe dans le secteur d'Oppens. Le produit est ensuite ramassé et exporté pour amaigrir la zone.

LA DIVISION PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ DE LA PCV : ENTRE TECHNOLOGIE ET PROXIMITÉ

Après seize ans d'existence, la Division prévention de la criminalité a su s'adapter aux changements technologiques et sociétaux, ceci tout en restant fidèle à sa tradition de proximité avec les citoyennes et les citoyens du canton de Vaud. Voici une brève présentation de son histoire, de ses activités et des défis qui l'attendent.

Les débuts de cette division prennent place en 1992 pour donner suite à l'enregistrement d'une augmentation préoccupante des cambriolages dans les quartiers de villas. C'est dans les communes de Terre Sainte que naîtra le modèle de surveillance mutuelle des habitations qui consiste en une étroite collaboration entre la police et la population en vue de prévenir les cambriolages. Fort d'un bilan positif, ce modèle, basé sur celui des pays anglo-saxons, s'étendra à de nombreuses communes vaudoises.

Avec l'avènement d'internet et des e-mails, ce modèle sera renommé en «Concept Police – Population» en 2012. Huit ans plus tard, il changera sa dénomination en «Philosophie Police – Population» et étendra son action de prévention à l'ensemble des habitantes et des habitants du canton.

Des «gérants de la sécurité» aux «chargé-e-s de prévention»

L'année 1997 est marquée par l'implémentation de ceux que l'on appelle alors les gérants de la sécurité. Initialement pensée comme un prolongement de la surveillance mutuelle des habitations, la fonction de ces policiers consiste alors en la mise en œuvre de politiques de prévention au sein du secteur qui leur a été attribué. En parallèle, ils se voient confier des missions directement en lien avec des problématiques locales.

En 2007, les gérants de la sécurité sont rattachés à la Division prévention de la criminalité. Celle-ci sera intégrée en 2018 à la Direction communication et relations avec les citoyens (DCRC). En 2020, les gérants de la sécurité deviennent des chargés de prévention. Actuellement, ils et elle sont au nombre de cinq, quatre policiers et une criminologue. Pour compléter cette équipe, un poste de stagiaire est proposé chaque année à une ou un titulaire d'un master de l'école des sciences criminelles de Lausanne.

Des prestations ciblées et personnalisées

La palette des interventions de cette Division ne se limite pas à la criminalité, mais touche à l'ensemble des questions sécuritaires. Au-delà de ses missions de généraliste de la sécurité, chaque membre de l'équipe possède son propre champ d'expertise. Cette complémentarité des chargé-e-s de prévention permet d'adresser les demandes du public aux meilleur-e-s interlocuteurs-trices possibles et assure une prise en charge efficace des besoins.

Parmi ces prestations figure la possibilité d'identifier les vulnérabilités d'un bâtiment face aux cambriolages par le biais d'analyses sécuritaires gratuites. Il est aussi possible de demander des actions de prévention auprès de personnes à risque d'être touchées par une forme particulière de criminalité mais aussi des conférences consacrées à des problématiques en lien avec la jeunesse, des formations pour faire face aux personnes menaçantes et des conférences sur différents thèmes de sécurité.

Vers de nouveaux enjeux

Dans l'exercice de ses diverses activités, la Division prévention de la criminalité doit tenir compte de l'importance grandissante d'internet et des réseaux sociaux. En effet, non seulement une part très conséquente des infractions enregistrées par la police comporte maintenant une «composante cyber» mais internet et les réseaux sociaux constituent aussi désormais un canal incontournable pour des conseils de prévention.

Pour cette raison, cette Division met à jour et développe régulièrement le site www.votrepolice.ch avec sa newsletter mensuelle, tout comme elle assure une présence continue sur les réseaux sociaux. De la sorte, elle informe la population sur les problématiques qui la préoccupent par l'intermédiaire de Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter et YouTube. Par ailleurs, grâce à l'eCop

François actif sur Instagram et TikTok, elle sensibilise les jeunes à divers enjeux de prévention et leur permet d'exprimer leurs inquiétudes.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

Qu'est-ce que la prévention de la criminalité ?

« Mieux vaut prévenir que guérir » : le dicton le dit et l'expérience le prouve, aussi dans le domaine de la criminalité. Certes, l'idéal serait que les actes criminels ne puissent pas se produire mais chaque citoyenne et chaque citoyen peut prendre des précautions non seulement pour elle-même ou lui-même, mais aussi pour son entourage.

De la sorte, la division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise met en œuvre des actions non répressives dans le but d'aider la population à réduire la probabilité et/ou la gravité des crimes, délits et incivilités. Les chargé-e-s de prévention réalisent avant tout un travail d'écoute, de conseil et de résolution de problèmes, ceci en étroite collaboration avec celles et ceux qui en bénéficient.



Autrefois privilège de certaines communes vaudoises, la philosophie Police – Population est maintenant accessible à toutes les citoyennes et tous les citoyens du canton.



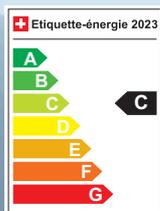
EFFICACITÉ À TOUS LES NIVEAUX.

Alliant une élégance intemporelle à une dynamique innovante, le tout nouveau Mercedes-Benz GLA hybride rechargeable offre une autonomie purement électrique pouvant s'étendre jusqu'à 66 km. Découvrez le futur à travers le design compact de ce SUV.

FAITES UN ESSAI CHEZ NOUS



Mercedes-Benz



GLA 250 e, 163+109 ch (120+80 kW), 20,4 kWh/100 km, 1,4l/100 km, 31 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique : C



GROUPE LEUBA
GREEN CENTER

NOS AGENCES DE PROXIMITÉ MERCEDES-BENZ

GARAGE DE L'ÉTOILE
RENENS - 021 633 02 02

GARAGE DE LA RIVIERA
LA TOUR-DE-PEILZ - 021 977 05 05

MON REPOS AUTOMOBILE
LAUSANNE - 021 310 03 93

GARAGE DE LA PLAINE
YVERDON-LES-BAINS - 024 423 04 64

INTER-AUTO
AIGLE - 024 468 04 54

AUTO-RIVES
MORGES - 021 804 53 00

ÉTOILE AUTOMOBILE
CORTAILLOD - 032 729 02 90

L'ÉTOILE JURASSIENNE
DELÉMONT - 032 423 06 70